

## REGLEMENT CONCOURS D’AFFICHES

Dans le cadre du lancement des festivités de son cinquantenaire et pour promouvoir l’évènement :

**La STATION SAINT HUGUES LES EGAUX** organise un concours d’affiches sur le thème :

**SKI ST HUGUES LES EGAUX - 50 ANS DE SKI – 1965-1966/2015-2016**

Le concours se déroulera du 22 Mars 2015 au 30 septembre 2015

### Les participants

Ce concours est ouvert aux **enfants de – de 12 ans**

### Format et matériel

Les affiches doivent être réalisées sur un support au format A4 (minimum) à un format A1 (maximum). Toutes les techniques manuelles peuvent être envisagées pour la réalisation des œuvres (feutres, gouache, crayons, encre de chine, découpages-collages, photographie mise en scène avec message...).

### Informations devant figurer sur l’affiche :

- Au verso : - Slogan - Image, création (dessin, objets collés, peinture, vieux magazines...)
- Au recto, très lisiblement : - Le nom, l’adresse de l’enfant et son âge

### Envoi et/ou dépôt

La clôture aura lieu le 30 septembre 2015.

Les délais sont impératifs (cachet de la Poste ou reçu faisant foi).

Pour le dépôt, 2 possibilités sont proposées :

- Envoi par courrier ou dépôt dans la boîte aux lettres  
: **CONCOURS D’AFFICHES LES EGAUX**  
**Sylvie Chambion BREVARDIERE 38380 ST Pierre de Chartreuse**
- Envoi par mail : [info@skisainthugueslesegaux.com](mailto:info@skisainthugueslesegaux.com)

### Prix du concours

Un jury, se réunira et primera la meilleure affiche

**Un forfait saison 2015/2016 (forfait -12 ans) est à gagner**

Les participants au présent concours autorisent SKI St HUGUES LES EGAUX à utiliser leurs œuvres pour toute manifestation promotionnelle ou informative liée au présent concours (y compris leur exposition ou publication). Tous les dessins du présent concours restent la propriété de SKI St HUGUES LES EGAUX, qui pourra les utiliser dans le cadre de ses activités d’information du public, sans que cette utilisation puisse conférer aux participants un droit à rémunération ou un avantage quelconque. La participation au concours implique l’acceptation du présent règlement.

### Dépôt Légal

Le règlement du présent concours est disponible sur le site [www.sainthugueslesegaux.com](http://www.sainthugueslesegaux.com) S’agissant d’un concours, aucun remboursement de frais ne sera accordé.